



COUPLE ET FAMILLE

JUN 2014
NO 24

OLA GAZETTE



Interview de
Jean
Van hemelrijk
psychologue

Séparations



Couple et Famille vous propose depuis le mois d'avril, une fois par mois, entre 12h15 et 13h30

un espace de parole et d'échange informel

avec les thérapeutes **Laurent Busset** et **Monika Ducret** sur des thèmes variés qui touchent au couple et à la famille.

Amenez votre sandwich, le café est offert!

Sans inscription. Chapeau à la sortie.

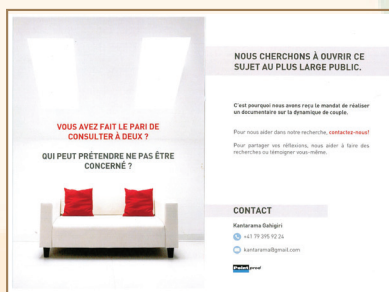
- 28 mai 2014 **Comment se mettre d'accord sur l'éducation?**
- 25 juin 2014 **Couple, famille, travail, et moi et moi et moi?**

Au plaisir de vous accueillir à

COUPLE ET FAMILLE

16, RUE DU ROVERAY 1207 GENEVE

022 736 14 55 / info@coupleetfamille.ch /www.coupleetfamille.ch



Couple et Famille a répondu favorablement à l'invitation du réalisateur Frédéric BAILLIF à participer à son projet de documentaire sur la dynamique de couple. Frédéric BAILLIF est né à Genève en 1973. Educateur spécialisé de formation et réalisateur autodidacte, il transmet, à travers ses films, son intérêt et son amour de l'humain. Il nous a déjà émerveillés avec *Tant qu'il pleut en Amérique* ou encore *Geisendorf*. Dans ce numéro de La Gazette, il commente *Une séparation*, le fameux film iranien d'Asghar Farhadi (p.19)

Pour des raisons d'équité et de fidélité à notre mission de soin mais aussi d'information et de prévention, la formule d'abonnement à **LA GAZETTE** a été supprimée au profit d'une plus large distribution gratuite auprès des services sociaux et publics concernés, selon les thèmes traités.

Les membres de l'association recevront toujours gratuitement notre journal.

L'intégralité de nos articles est désormais à votre disposition sur notre site

www.coupleetfamille.ch

Pour obtenir un numéro en particulier, vous pouvez vous adresser à notre secrétariat.

Couple
et
Famille
c'est...

Une association à but non lucratif créée en 1979, soutenue et financée par l'ECR (Eglise Catholique romaine de Genève), la République et le canton de Genève, les dons et le produit de ses activités.

Elle est membre de la FGSPCCF (Fédération genevoise des services privés de consultation conjugale et familiale) et de COUPLE+ (anciennement Fédération romande et tessinoise des services de consultation conjugale).

Son objectif est de soutenir et d'accompagner les familles et les couples dans les difficultés relationnelles qu'ils rencontrent. Elle est ouverte à tous, dans le respect des convictions et des valeurs de chacun. Elle propose des consultations en conseil conjugal, conseil parental, médiation familiale et médiation parents-ados, thérapie de couple et de famille.

Pour connaître plus en détails nos prestations, nous vous invitons à consulter notre site

www.coupleetfamille.ch

Avec le soutien de

l'Eglise catholique
romaine de Genève

ECR EGLISE CATHOLIQUE
ROMAINE-GENEVE
EN MARCHÉ À VOS CÔTÉS!

et

la République et
canton de Genève





SOMMAIRE

NEWS	2
EDITO <i>Monika DUCRET</i>	3
INVITÉ POUR VOUS Quand les dures ruptures durent Jean VAN HEMELRIJCK, psychologue Véronique HÄRING	4
FAMILLE Se séparer pour se trouver <i>Laurent BUSSET</i>	10
MONSIEUR RUFO?	12
UN PARTENAIRE SE PRÉSENTE Enfant et Séparation	13
MEDIATION FAMILIALE Médiation familiale: une décision à prendre à deux <i>Pierre-Alain CORAJOD</i>	14
COUPLE Conseil conjugal et séparation font-ils bon ménage? <i>Béatrice LEISER</i>	17
SPIRITUALITÉ Acte créateur? <i>Philippe MATTHEY</i>	18
À VOIR Une séparation <i>un film de Asghar Farhadi</i> <i>Commenté par Frédéric Baillif</i>	19

La séparation est une thématique centrale dans les entretiens avec les couples et les familles que nous rencontrons. La séparation n'est pas le seul fait du couple. Elle témoigne d'un changement, d'une transition vers quelque chose d'autre, vers un autre état. Ainsi, par la naissance, l'enfant se sépare du corps de sa mère. En lâchant le sein, il part à la découverte d'autres saveurs, etc. Les séparations jalonnent nos vies. Il y a donc dans la séparation, comme le raconte *Philippe Matthey*, comme une promesse de changement pour le meilleur. Ainsi, le jeune se sépare de sa famille pour fonder la sienne. Ces séparations-là sont porteuses de vie même si elles occasionnent, comme l'accouchement, de la souffrance à leur passage.

Dans la séparation du couple il y a aussi l'espoir d'aller vers du mieux. Mais pour que cet espoir puisse se concrétiser, il est important de pouvoir «bien» se séparer. Notre médiateur *Pierre-Alain Corajod* explique dans son article les enjeux de la séparation, au niveau des enfants, des finances et du lieu de vie. La position du médiateur est de permettre un dialogue malgré la charge émotionnelle souvent très forte. Le médiateur va, dans la mesure du possible, entendre les émotions des deux membres du couple sans pour autant perdre de vue l'objectif de les aider à dénouer leur lien. Ainsi venir en médiation pour se séparer de son conjoint c'est être prêt au dialogue, donc à sortir du conflit pour chercher ensemble des solutions pragmatiques et praticables.

Mais comment comprendre les processus de séparation qui perdurent bien au-delà de la rupture? *Jean Van hemelrijck*, psychologue et thérapeute systémicien, nous offre une nouvelle lecture de la mécanique des couples pris au piège des conflits sans fin. En Belgique, s'est développé un travail en réseau qui implique les avocats, les juges, les médiateurs et les psychologues pour aider à la sortie de crise. Chacun a son rôle à jouer y compris celui du combat juridique endossé par les avocats. Comme l'explique *Jean Van hemelrijck*, «le combat est un emballage, un déguisement de l'émotion sous une forme conflictuelle. La colère a pour fonction de rassembler la personne..., c'est en cela qu'il (le combat) est protecteur». C'est seulement dans un second temps, qui peut être très long parfois, que la personne peut envisager un soutien thérapeutique individuel pour mettre des mots sur l'impensable et donner un sens à l'insensé.

Béatrice Leiser nous parle de sa pratique de conseillère conjugale avec des couples engagés dans un processus de séparation. Travailler la fin du couple permet de remettre de la conjugalité et de sortir du «ping-pong» destructeur des reproches.

Lorsque des enfants sont pris en otage dans la séparation difficile des parents, *Jean Van hemelrijck* demande au couple de l'aider «à trouver comment les mettre en congé». Cette phrase a été pour *Laurent Busset* le point de départ de sa réflexion autour de cette problématique en lien avec les familles qu'il reçoit. Il entend la souffrance des adolescents lorsqu'ils subissent cette guerre que se livrent les parents. Pour y voir plus clair sur les origines de cette souffrance, *Laurent Busset* s'est replongé dans diverses lectures qu'il nous soumet ■

Monika DUCRET
codirectrice





Jean Van hemelrijck

*est psychologue,
thérapeute systémicien,
formateur à «la Forestière»
et assistant à l'Université
Libre de Bruxelles.*



*Propos
recueillis par
**Véronique
HÄRING**
psychologue
conseillère
conjugale*

Quand les dures ruptures durent!

Conseil conjugal ou médiation familiale? C'est la question qui se pose fréquemment quand un couple s'adresse à notre service parce qu'il se sépare et souhaite un accompagnement. Parfois la demande et l'indication sont claires. D'autres fois, le désir de séparation est ambivalent, décalé, l'un veut «en finir» rapidement, l'autre ne le souhaite pas, a besoin de temps, vient à reculons, sous la menace, les conflits restent inextricables et la séparation ne peut se finaliser. Que faut-il penser de ces situations?

Face à la séparation, les deux partenaires ne sont jamais au même niveau. Le terme «conjugal» qui, étymologiquement vient de «conjugaison», rappelle que la conjugalité est l'art, difficile, de synchroniser deux temporalités, deux singularités différentes. Lorsqu'un couple se forme, il doit inventer une sorte d'«horloge conjugale» qui lui permet de s'ajuster l'un à l'autre; lorsqu'il se sépare, les horloges retournent à des vitesses séparées, ramenant l'asynchronie naturelle des processus individuels.

Que peut-on proposer face à cette a-synchronie du couple devant la séparation?

Tout d'abord, je pense qu'on ne

peut pas dire «la» séparation. Selon mon expérience, il y a trois types de ruptures que j'ai appelées: par «usure», par «déconfiture» et par «brisure». La première, concerne des couples dans lesquels le lien amoureux était souvent très fort, au point que les deux partenaires étaient convaincus que leur couple était inaltérable. Un jour, ils réalisent que ce couple qu'ils pensaient d'une force absolue est épuisé, parfois par manque d'investissement, d'attention portée à la relation au cours du temps. L'un fait le constat en premier et annonce son intention de rompre, plongeant l'autre dans un profond désarroi, même si, dans un deuxième temps, ce dernier finit par se rendre à l'évidence. La séparation est alors très émotionnelle, avec une grande tristesse de la perte de l'autre, tant aimé par le passé. Au cours du processus de séparation, des petites «flambées de sapin», comme on dit en Belgique, des brèves retrouvailles, pour une nuit, une semaine, peuvent se produire, puis ils se séparent à nouveau, puis, finalement, définitivement.

Quelle est l'aide la mieux adaptée dans ce type de séparation?

Il s'agit d'une séparation qui

n'est pas très conflictuelle; elle est pensable, au-delà de la décharge émotionnelle. Les gens sont généralement capables de rester en lien dans l'intérêt des enfants. Toutefois, du fait de l'intensité émotionnelle, si un travail autour de la séparation est nécessaire, il se fait plutôt auprès d'un psychothérapeute, car il s'agit pour le couple de trouver quelqu'un qui soit capable de contenir cette tristesse et de permettre au couple de (se) raconter son histoire d'amour, mais aussi de désamour.

En quoi est-ce important de se raconter son histoire de désamour?

Mon hypothèse est que, pour permettre à un couple de bien se séparer, il faut travailler sur son histoire: s'il y a une histoire d'amour, il faut une histoire de désamour. S'il faut un mythe fondateur de la relation, il faut un mythe défondateur. Se raconter, ensemble, leur parcours conjugal à travers notamment les événements du cycle de vie (la naissance des enfants, le décès des parents, les changements professionnels, de lieux de vie, etc.), permet aux conjoints de comprendre comment et quand la relation a perdu peu à peu de sa vigueur. C'est une manière de



faire de la séparation une affaire conjugale: «c'est notre couple qui, à un moment donné, n'a plus fonctionné». On sort des reproches, des accusations et de la victimisation.

On ne rencontrera probablement pas souvent, en médiation familiale, des couples séparés par «usure»?

Sauf dans certains cas où il y a du patrimoine ou le besoin de conseils spécifiques concernant des aspects économiques ou la garde des enfants. En effet, on rencontrera plutôt en médiation des situations de séparation par «déconfiture» ou par «brisure» qui sont beaucoup plus conflictuelles, car le sentiment qui domine est généralement la colère. Ce qui provoque la rupture par «déconfiture», c'est une déception brutale suite à la découverte, de manière non anticipée, de quelque chose d'effroyable de l'autre. Il y a comme une cassure absolue de la représentation de l'autre, de l'estime pour l'autre sur des thèmes extrêmement mythiques comme l'argent ou la sexualité. Pour vous donner un exemple, récemment, j'ai rencontré un homme qui avait découvert que sa femme lisait un célèbre roman érotique à connotation sadique et masochique et qu'elle avait un certain appétit pour la soumission et la punition. Pour Monsieur qui avait vécu, enfant, des scènes de violence conjugale entre ses parents, c'était effroyable de découvrir sa partenaire attirée par des traitements avilissants. Ce sont des situations où ce qui est perçu de l'autre provoque un effondrement mythique insupportable qui amène à rejeter l'autre qui devient, soudain, intouchable, inabordable. Il s'ensuit une longue période où s'expriment des maux-des-mots-, des ressentis extrêmement pénibles,

en lien avec le dégoût, le rejet, le sentiment d'abandon, de trahison, difficiles à travailler en conjugalité.

Ce sont des situations qui font le quotidien des avocats?

Oui, souvent, il y a un habillage du processus de séparation par les avocats, processus qui reste au niveau du combat. Mais c'est très important de respecter le combat à ce moment-là parce qu'il est protecteur sur le plan psychologique.

On serait tenté de considérer le combat comme quelque chose de plutôt destructeur?

Le combat est un emballage, un déguisement de l'émotion sous une forme conflictuelle. La colère a pour fonction de rassembler la personne, de lui permettre de ne pas être fragmentée, de ne pas être en contact avec des émotions trop délicates ou insupportables. C'est en cela qu'il est protecteur. On retrouve cette protection dans la séparation par «brisure» où les actes qui mènent à la séparation sont du registre de l'impensable, de l'abomination, de l'ordre de l'agression. C'est le cas, par exemple, lorsqu'une personne découvre que son conjoint entretient une relation incestuelle, c'est-à-dire avec

quelqu'un de la famille (la sœur, le père, le frère de l'autre,...), ou qu'il a commis des actes pervers, meurtriers, etc. Cela provoque une déchirure brutale, instantanée, du lien. L'autre, par ses actes, s'arrache véritablement du couple.

C'est de l'ordre du traumatisme?

Oui, l'impensable fait trauma et naturellement commence à tourner en boucle à l'intérieur de soi en cherchant désespérément une porte de sortie. Mais ne pouvant être pensé, il ne trouve pas d'issue, reste à l'état brut, sans élaboration. Même la vengeance qui tente certaines personnes dans ces moments-là, n'apporte aucun soulagement. Elle n'est ni thérapeutique ni apaisante.

Quelle aide peut être envisagée dans ces cas-là?

Quand il y a eu un énorme traumatisme, il n'est pas question de thérapie conjugale, ni de médiation familiale «traditionnelle», mais de thérapie individuelle, dans laquelle il s'agira de revisiter toute la construction mythique de son couple, c'est-à-dire pourquoi l'autre a agi de la sorte? Pourquoi on s'est retrouvé dans une telle situation? Il m'est arrivé, tout de même, en collabo-





ration avec une collègue médiatrice d'expérience, de mettre en place un processus de médiation avec un couple qui avait traversé une épreuve extrêmement traumatisante pour Madame. Il était inimaginable de les mettre dans la même pièce, ni même de les amener à travailler avec un appareillage moderne, type Skype. A la simple vue de son conjoint, Madame développait des symptômes physiques graves. Ma collègue a donc travaillé en faisant en sorte que le couple ne se rencontre jamais. Elle avait six tableaux dans son bureau et recevait Madame seule, prenait note sur un premier tableau de ses griefs, sur un second de ses projets et sur un troisième de ses solutions. Puis elle recevait Monsieur et procédait de même sur les trois autres tableaux. Elle revoyait Madame et lui demandait de regarder les griefs, les projets et les solutions de Monsieur, inscrivait les commentaires de Madame, puis les reprenait avec Monsieur qui, à son tour, faisait part des siens, etc. Un appareillage d'une lourdeur invraisemblable, mais qui donne des résultats avec quelques couples dans des situations extrêmes!

C'est la haute voltige de la médiation! Que se passe-t-il dans les situations où, les couples, pourtant séparés, continuent à se déchirer durant des années?

C'est une façon de maintenir le lien. Quand l'autre part par «usure», le maintien du lien passe par une très grande nostalgie de la période de leur vie considérée comme extrêmement belle. Ces couples, pouvant accéder à la partie «histoire d'amour» de leur parcours ont généralement la capacité à se remémorer les bons moments et d'en être heureux. Mais dans les deux autres cas, la perte de l'autre peut être effroyable sur le plan psychique et risquer

de provoquer un effondrement. On peut se sentir tout nu, en danger, ridicule, humilié, en plein désarroi, en perte identitaire. Garder la colère contre l'autre c'est une manière de garder l'autre vivant en soi, de lutter contre l'effondrement et se protéger de l'effroi.

Les émotions négatives sont envahissantes, au point de perdre de vue les bons moments passés ensemble?

Au moment de la fracture du lien, on est habité par l'autre! Mais comme on ne peut pas laisser vivre l'autre à l'intérieur de soi à cause de la déception ou l'effondrement mythique qu'il a provoqué, on ne peut pas non plus laisser vivre la part de vie qu'on a partagée avec lui dans laquelle on a été heureux, fait des enfants, etc. L'accès à cette partie «bonne» est rendu impossible car elle est immédiatement parasitée par les pensées qui ont à voir avec le dégoût, la haine, l'horreur, la déception. Le seul moyen alors de maintenir l'autre, tant aimé autrefois, présent en soi, c'est le combat.

L'arrêt de la relation avec cet autre qui fait tellement horreur n'apporte donc pas vraiment de soulagement?

La déchirure entre les deux partenaires peut être telle qu'ils continuent à souffrir de l'autre même en son absence. C'est comme si vous demandiez à ce qu'on vous enlève un bras. Soit on vous anesthésie, on vous coupe le bras proprement, on cautérise, on fait un pansement et trois ou quatre semaines plus tard, c'est cicatrisé; vous êtes amputé d'un morceau de vous-même, mais vous apprenez à vous débrouiller avec un bras en moins. Soit, on vous l'arrache, il faudra six à huit fois plus de temps pour cicatriser et, toute votre vie, vous aurez mal à ce bras que vous n'avez plus. Vous souffrirez de ce membre fantôme. Le partenaire «arraché» fait mal comme un membre fantôme.

Autrement dit, il y a tout un travail psychique d'acceptation, de ci-

catrisation à faire autour de la séparation avant de pouvoir aller de l'avant pour aborder calmement les aspects concrets de la rupture?

C'est là que les médiateurs, à un certain moment, se cassent les dents puisque leur fonction est de permettre au couple de se séparer. Or, sans vérifier si la séparation est possible, c'est-à-dire si les conjoints peuvent se passer de l'autre, il y a un risque d'échec. C'est toute la dialectique très délicate du travail thérapeutique par rapport au travail de médiation, le travail du thérapeute étant de questionner comment on peut élaborer la séparation et penser comment on va vivre sans l'autre.

La présence du combat est donc plutôt une indication de thérapie? Mais sous quelle forme: individuellement? En couple?

Il arrive qu'un certain temps après une séparation, l'un des deux partenaires, pas toujours celui qu'on imagine, entame un processus thérapeutique individuel. Là, je pense que c'est important de sensibiliser les thérapeutes à la nécessité de donner, à un certain moment, une place à cette conjugalité restée en souffrance suite à l'éjection brutale du couple. Le processus de rupture n'a pas pu être pensé et la personne reste durablement encombrée par des bouffées de nostalgie, de colère, de désarroi sans parvenir à trouver la paix. Le thérapeute peut alors vraiment suggérer «est-ce que ce ne serait pas intéressant d'inviter votre ancien partenaire pour faire quelque chose ensemble et essayer de comprendre ce qui s'est passé?»

Dans ce type de séparation, faut-il, comme dans la séparation par «usure» revenir sur l'histoire d'amour et de désamour du couple?

Dans une première phase, il s'agit de reconnaître et de valider la colère, ainsi que l'ensemble des émotions douloureuses. Dans la deuxième phase, la voie d'accès aux souvenirs heureux étant alors dégagée, on reprend l'histoire



d'amour et de désamour du couple. C'est nécessaire pour chacun des partenaires, mais cela permet aussi aux enfants de recevoir quelque chose de crucial: lorsqu'ils ont été conçus, le couple était fonctionnel. Ils ne sont pas nés d'un désastre!

Les gens acceptent-ils facilement votre proposition de travailler avec le conjoint?

En général, ils acceptent alors même qu'ils sont emplis de rage et de colère, car ils s'épuisent et ne trouvent aucun apaisement dans ce combat. Alors, j'avance prudemment: je leur pose la question «combien de temps avez-vous encore besoin de vous disputer? Ne pensez-vous pas que si on cherche...vous vous disputez encore un peu, on cherche de nouveau...un jour, on trouvera quelque chose pour remplacer la dispute?». Il faut avoir l'envie et la capacité

de recevoir des hommes et des femmes qui, pendant un moment, dans votre bureau, ne font rien de thérapeutique! Ils se disputent, s'insultent,... et quand ils s'essouffent un tout petit peu, vous pouvez proposer «on pourrait peut-être faire autre chose? Je vous accorde vingt minutes pendant lesquelles vous pouvez vous disputer, puis, nous ferons autre chose». Ils adhèrent, mais il faut d'abord leur permettre ce combat, car ils ont très peur de perdre l'autre et au début, ils ne sont pas prêts à négocier quoi que ce soit: ils vous jaugent, vous entraînent sur le territoire de leurs disputes qu'ils connaissent à merveille, évaluent si vous êtes dangereux, si vous allez tout de suite vouloir interrompre le combat, prendre le parti de Madame ou de Monsieur, etc.

Vous connaissez positivement leur combat?

Oui. Tant qu'ils n'ont pas construit autre chose pour s'en passer, il ne faut surtout pas abandonner la dispute! C'est vital: «je ne peux pas me passer de l'autre, donc je dois me disputer avec lui parce que je n'ai rien d'autre sous la main».

Sans possibilité de construire quelque chose à la place du combat, celui-ci peut durer des années comme on le voit parfois! Cela peut durer une vie!

Le prix est élevé pour les «combattants» eux-mêmes bien sûr, mais que dire des répercussions sur les enfants?

Ces situations abîment terriblement les enfants qui, dans le pire des cas, sont pris à parti, exposés au déversement de ces émotions intenses et deviennent des acteurs dans la bagarre. A force d'entendre «je ne peux plus voir ton père, il me dégoûte!»... «ta mère est une vraie garce!», et



j'en passe...ils peuvent en arriver à ne plus vouloir voir un de leurs parents. Il n'est pas rare non plus qu'ils essayent de réactiver le couple en mettant en jeu leur santé ou leur scolarité.

Que peuvent comprendre les enfants du sens de la séparation de leurs parents si les conflits continuent avec la même intensité au-delà de la rupture ?

Comme le souligne la psychanalyste Françoise Dolto, une séparation n'est acceptable pour les enfants que s'ils ont compris pourquoi les parents se séparent, qu'ils ont compris qu'ils n'en sont pas responsables et qu'ils ne peuvent rien y faire. Par conséquent, pour moi, un point essentiel sans lequel aucune médiation ne peut avoir lieu, c'est la mise en congé des enfants. «Comment faire en sorte de mettre vos enfants en congé?» est une question que je pose toujours. Ils sont surpris car ils ont l'habitude qu'on leur fasse la morale. Naturellement, je comprends qu'on a besoin d'être validé par les tiers, y compris par les enfants, quand on est en situation de séparation et surtout de combat. Néanmoins, je tiens à ce point et je leur demande de m'aider à trouver comment mettre leurs enfants en congé.

Comment procédez-vous à cette mise en congé ?

On travaille sur les différents domaines qui concernent les enfants: la scolarité, la grand-parentalité, la présence de nouveaux conjoints, l'argent, le domaine des corps, (par exemple, quand l'aînée, commence à avoir un corps de jeune fille, il n'est pas question que le nouveau compagnon de Madame ait un quelconque accès au corps de la jeune fille de quelque manière que ce soit), la coiffure, le maquillage, l'intervention d'un médecin... Bref, j'ai une douzaine de points que l'on travaille. Dans la

majorité des cas, cela fonctionne bien. Quand ce n'est pas le cas, c'est probablement prématuré, alors je me permets de dire au couple: «j'imagine que c'est trop tôt, que vous avez encore besoin d'engager vos enfants» ou «si vous estimez que c'est encore nécessaire qu'ils participent au conflit, alors je vous propose de continuer». Ils peuvent se fâcher contre moi et dans ce cas, je leur suggère que ce que je suis en train de vivre, c'est probablement ce que vit leur enfant! Cela crée un malaise, mais cela réveille, en même temps, la conscience de l'urgence de protéger les enfants et une fenêtre de travail peut s'ouvrir.

Vous arrive-t-il de faire venir les enfants dans ces processus de séparation ?

Jamais, mais je travaille depuis trente ans avec une collègue pédopsychiatre à qui je demande de voir la famille quand j'ai besoin qu'elle m'aide à mettre les enfants en congé.

Les tiers, au-delà des enfants, jouent parfois un rôle plus ou moins positif dans le combat auquel s'adonne le couple ?

D'une certaine manière, je travaille avec eux aussi car je demande au couple de me rapporter ce que les autres disent de la situation: leurs avocats, le psy de Madame, celui de Monsieur, etc. Je leur demande «si vous cessiez de vous combattre, que diraient tous ces gens?»: «t'es une lâche, tu te laisses faire!» Autre question, par exemple: «que perdriez-vous si vos enfants ne devaient plus prendre parti pour vous?» On découvre régulièrement la peur que l'enfant se rapproche du parent opposé et, pire, du nouveau conjoint.

Comment se poursuit le travail une fois que les affects liés à la séparation ont pu être travaillés, les enfants mis en congé et que la séparation peut être abordée sous ses aspects pratiques ?

Pour ma part, j'invite un collègue médiateur familial, à un entretien

de passage et je lui raconte devant le couple, ce qui s'est passé, ce qu'on a travaillé et ce que je crois qu'il faut faire, puis, je me retire de la pièce tandis qu'il prend la suite du processus. C'est vraiment un passage du thérapeute au médiateur, de la même manière que dans une médiation, le médiateur autorise les gens à consulter leurs avocats quand ils le souhaitent; et, de même qu'il y a, durant la médiation, un arrêt du processus juridique en cours, j'arrête le travail thérapeutique pendant que le médiateur travaille avec le couple, en disant à mon collègue et au couple «je suis disponible, vous m'appellez quand vous voulez».

Et vous intervenez à la demande ?

Oui, je peux revenir de temps en temps: le collègue médiateur, qui n'est pas psy et ne veut pas jouer au psy, peut, au cours du travail qu'il va faire, débusquer des «nœuds» qui ne sont pas de son ressort, alors je reviens pour une ou plusieurs séances avec le couple, puis je lui repasse le relais. L'idée est de co-construire avec les couples et de collaborer avec des intervenants plutôt que d'envoyer le couple ailleurs. En travaillant aux urgences de l'hôpital comme psychologue, j'ai pu me rendre compte que quand vous dites à quelqu'un qui vient à 3h du matin, en plein désarroi, «vous devriez aller voir un psy», il y a moins de 10% de gens qui suivent votre recommandation. Si vous l'envoyez à quelqu'un que vous connaissez, 50% et enfin, si je prends mon téléphone et que je dis à mon collègue «j'ai quelqu'un dans mon bureau qui ne va pas bien, peux-tu le recevoir?», dans 80% des cas le relais est pris! C'est donc très efficace de travailler avec un réseau. Par conséquent, j'ai à côté de moi une dizaine de personnes - pédiatre, avocat, pédopsychiatre, médiateur... - avec lesquelles je collabore: je vais dans leur cabinet, ils viennent dans le mien. C'est un peu lourd, mais ça marche très bien car les



conditions sont réunies pour que le travail se déroule autour d'une définition qui pour moi est incontournable: ce qui se passe dans le bureau d'un psy n'est pas ce qui se passe dans le bureau d'un médiateur et réciproquement. On n'est pas sur les mêmes épistémologies, on ne travaille pas les mêmes choses, c'est pourquoi, il est important que chaque intervenant raconte au suivant, devant le couple, lors des entretiens de passage, ce qu'il a travaillé et pourquoi il fait appel à lui.

Ce modèle de travail permet d'être réactif et de répondre au plus près et au plus vite aux besoins du couple en fonction de l'étape qu'il traverse?

Oui, parfois des médiations sont entreprises alors qu'il faudrait un bout de thérapie pour permettre la séparation; d'autres fois, ce sont des thérapies qui sont entreprises trop tôt alors que le couple aurait besoin de réfléchir sur la dimension pratique de la séparation - la garde des enfants, l'organisation du quotidien. Dernièrement, j'ai reçu un couple séparé depuis peu. Monsieur, médecin généraliste, avait son cabinet au pied de l'immeuble où vivait encore Madame. Lorsqu'il était à son travail, Monsieur montait à l'appartement en cours de journée, comme avant la séparation, pour se faire un café et le soir,

Madame, retrouvait la petite capsule de café et sa tasse. Pour elle c'était insupportable car désormais cet espace était inviolable à ses yeux. Une médiation a été nécessaire pour régler des aspects très concrets de la séparation... et Monsieur s'est acheté une cafetière! Donc parfois, il y a un premier temps pragmatique qui appellera ensuite un temps thérapeutique, ou l'inverse.

Les procédures de séparation se sont considérablement simplifiées et accélérées ces dernières années. Pour autant, procédures judiciaires et processus psychiques sont dans des temporalités difficilement superposables?

D'où l'intérêt de proposer des protocoles qui s'adaptent aux besoins qui surgissent au cours d'un processus de séparation. Tout ce qui tourne autour du monde de la justice veut de la rapidité. Aujourd'hui, en Belgique, on peut divorcer en quinze jours! Au Palais de Justice de Bruxelles une «permanence médiation» a été créée directement sur place. De sorte que, quand le magistrat est confronté à une situation dans laquelle il pense, fort de son expérience, que sa décision ne va pas amener d'apaisement, il dit au couple: «je suspends ma décision pendant quatre à six semaines. En revanche, à dix mètres en sortant de ce prétoire, il y a une permanence de médiation; allez-y et revenez dans un mois!». Les avocats se retrouvent avec le couple devant la médiatrice un quart d'heure plus tard.

De son côté, si celle-ci constate qu'il y a une erreur d'indication et que le couple aurait davantage besoin de thérapie, elle fait appel à moi et je vais dans son bureau! Ce dispositif permet de saisir la balle au bond et ça marche du tonnerre! Souvent, les avocats finissent par demander au magistrat un délai supplémentaire qu'ils accordent facilement car eux-mêmes éprouvent de plus en plus d'inconfort à prendre des décisions qui ne correspondent pas à ce que le couple est en mesure de supporter. Par conséquent, six mois plus tard, ils sont de retour, le couteau entre les dents, les enfants ont trinqué. Démunis, ils demandent des expertises psychologiques qui, dans le cadre des problèmes de séparation, n'apportent pas beaucoup de solutions. Donc ce dispositif compte de plus en plus d'adeptes parmi les magistrats, de même que parmi les avocats qui, s'il est vrai qu'ils peuvent tirer un profit certain des situations conflictuelles, finissent malgré tout, pour la plupart d'entre eux, par faire un constat amer de leur métier sous cette forme-là.

Ne serait-ce pas l'avènement d'une nouvelle «horloge»? Celle qui synchroniserait les processus judiciaire et psychologique pour un plus grand respect de tous et en particulier des couples qui traversent l'épreuve d'une séparation? Merci infiniment d'avoir partagé avec nous ce modèle empreint de créativité, d'efficacité et de humanité.

Le bonheur, ce n'est pas une note séparée, c'est la joie que deux notes ont à rebondir l'une contre l'autre.

Le malheur c'est quand ça sonne faux, parce que votre note et celle de l'autre ne s'accordent pas.

La séparation la plus grave entre les gens, elle est là, nulle part ailleurs: dans les rythmes.

La folle allure de Christian Robin



Se séparer pour se trouver



**Laurent
BUSSET**
*psychologue
thérapeute de
famille*

L'entretien que nous avons eu avec Jean Van hemelrijck-retranscrit dans ce numéro de La Gazette-nous rappelle combien les enfants peuvent être impliqués dans le combat que se livrent les parents lors de leur séparation.

L'approche de Van hemelrijck est très subtile; et l'invitation qu'il fait aux parents de *continuer à se disputer puisque cela semble nécessaire*-nécessaire pour épuiser tout ressentiment et toute haine, et aboutir à une véritable séparation, et non à une rupture qui laisse les uns et les autres déchirés-*mais en donnant congé aux enfants*-c'est-à-dire en arrêtant de les utiliser dans leur affrontement, me semble particulièrement pertinente.

Elle est pertinente, et, en plus, elle correspond à la demande des jeunes que je peux rencontrer, dans des situations où les parents s'accusent mutuellement, soit de maltraiter les enfants, soit de les négliger; lorsque je rencontre ces jeunes indépendamment de leurs parents, ils me disent à chaque fois que ce qui est difficile pour eux n'est pas tant, disons-le ainsi: de se coltiner un parent plus ou moins autoritaire, instable, envahissant ou dépressif-que de subir cette guerre que leurs parents continuent à se mener et qui les traverse. D'où cette demande

qui émerge à chaque fois: *«Aidez mes parents à arrêter de se disputer»*.

Les questions que je voudrais aborder ici sont celles-ci: pour quoi le conflit des parents est-il si déchirant pour les enfants? Et pourquoi est-ce particulièrement les adolescents qui semblent en souffrir? Pour tenter d'y voir plus clair, je me suis plongé dans la littérature psychanalytique.

Ce que nous avons tendance à oublier, c'est combien nous avons été liés à nos parents, et combien nous restons liés les uns aux autres, même lorsque nous sommes devenus adultes. Les parents font partie de soi; Alain Bouregba-directeur de la Fédération des Relais parents-enfants, qui s'occupe du maintien des liens entre des détenus et leurs enfants-le dit d'une manière toute simple: *«Lorsqu'un enfant a son père en prison, c'est lui-même qui est en prison»*.

Les parents font partie de soi; et lorsque les parents se bagarrent, alors cela se bagarre à l'intérieur de soi. Et comme le dit Jean Gréchez, lorsqu'il arrive qu'un parent soit rempli d'une telle haine de l'autre parent, qu'il essaie de l'éliminer de l'univers de l'enfant, *« alors celui-ci se trouve coupé de sa double filiation, et peut se trouver par conséquent gravement amputé de son identité »*.

Car l'enfant grandit en s'appuyant sur ses parents, en les investissant comme source, protection, miroir, modèle, idéal; il s'identifie à eux-particulièrement à l'adulte du même sexe, mais pas seulement-c'est-à-dire qu'il dépose en eux une image idéalisée, à laquelle il s'efforce de correspondre. Françoise Dolto va en-

core plus loin: *«Ce qui importe, c'est que le sujet se prenne en charge... Il y a un moment de leurre, quand il est petit, où il croit qu'il est la grande personne qui s'occupe de lui... Cela s'est produit dans l'inconscient, il a introjecté l'adulte dont il était dépendant... L'adolescent doit se dégager de cette identification à la mère et au père pour devenir lui-même, dans son temps et son espace à lui, avec ses expériences à lui»*.

Ce dégagement dont il est question, le parent doit également l'opérer de son côté, car si l'adulte est pour l'enfant *«soi-même en grand»*, l'enfant est, pour l'adulte, *«soi-même en petit»*. Serge Tisseron nous rappelle que nos enfants nous prolongent, nous représentent, nous contiennent, et tentent même de nous guérir! D'où l'importance de les dégager du poids de nos idéaux...

Nous touchons là aux raisons qui font que la séparation des parents est particulièrement problématique pour un adolescent car il se trouve, dans son évolution, à l'étape de la désillusion, et du détachement psychique de ses parents. *«L'adolescent découvre douloureusement l'écart entre la figure idéale qu'il projetait sur son parent et ses dimensions réelles... Cette révélation entraîne une profonde déception, voire des réactions de dépit et de colère... De cette colère et ce dépit, l'adolescent tire l'énergie suffisante pour s'éloigner de ses parents... Mais cette mise à distance n'est pas encore une séparation: pour la réussir, il faut en premier lieu que l'adolescent dépasse le dépit vis-à-vis de ses parents... et qu'ensuite il fixe en lui-même les éléments qu'il leur*



demandait d'incarner» (Alain Bouregba).

Pour que cette étape se vive «au mieux», il importe que l'adolescent ait l'initiative: c'est lui qui est déçu, c'est lui qui affronte ses parents, c'est lui qui décide de se tourner vers d'autres personnes, d'autres intérêts. Il n'en n'a pas moins besoin d'expérimenter que ses parents supportent ce détachement, restent disponibles et ne le rejettent pas à son tour...

Lorsque la séparation des parents et l'éclatement de la famille interviennent à ce moment-là, c'est pour l'adolescent le monde à l'envers: au lieu de se détacher de ses parents, au lieu de choisir la distance à laquelle il a envie de se situer, et se mettre lui-même à l'épreuve de la solitude, ce sont ses parents qui semblent s'éloigner, ne sont plus disponibles, ou au contraire se collent à lui en l'envahissant de leur chagrin et de leur colère. Ces adolescents, en thérapie, disent: «Est-ce que j'ai le droit d'aimer mon père et ma mère? Est-ce que j'ai le droit

d'avoir mes propres pensées, mes propres sentiments? Si je dis ce que je pense et ce que je désire, est-ce que je ne vais pas être rejeté, abandonné? Est-ce que j'ai encore une place dans la vie et le cœur de mes parents?»

La thérapie de famille est particulièrement précieuse dans ces moments-là: elle permet de mettre des mots sur ce qui se passe. Nommer, c'est mettre de l'ordre, du sens; nommer, ça permet de se situer, de retrouver une place. Parfois, on assiste chez l'adolescent à une sorte de «processus de deuil accéléré»: à l'occasion de la séparation, il trouve la confirmation qu'il ne pourra pas obtenir ce qu'il cherchait de manière illusoire auprès de ses parents, et cela l'aide-paradoxalement! - à se tourner vers d'autres horizons. Parfois aussi, on a de bonnes surprises: quand la séparation se passe bien, et que l'adolescent est laissé libre d'avoir le lien qu'il souhaite avec chacun de ses parents, il découvre parfois chez eux une disponibilité qu'il n'avait jamais connue auparavant; et alors que la relation pouvait être assez formelle jusque-là, on assiste à une transformation de celle-ci. Un lien personnel s'établit et deux individus se découvrent à travers et au-delà des rôles que la Vie leur a fait endosser... ■

Références et propositions de lecture:

Alain BOUREGBA

«L'enfant et son parent: l'histoire d'une empreinte»
Ed. Dunod

Françoise DOLTO

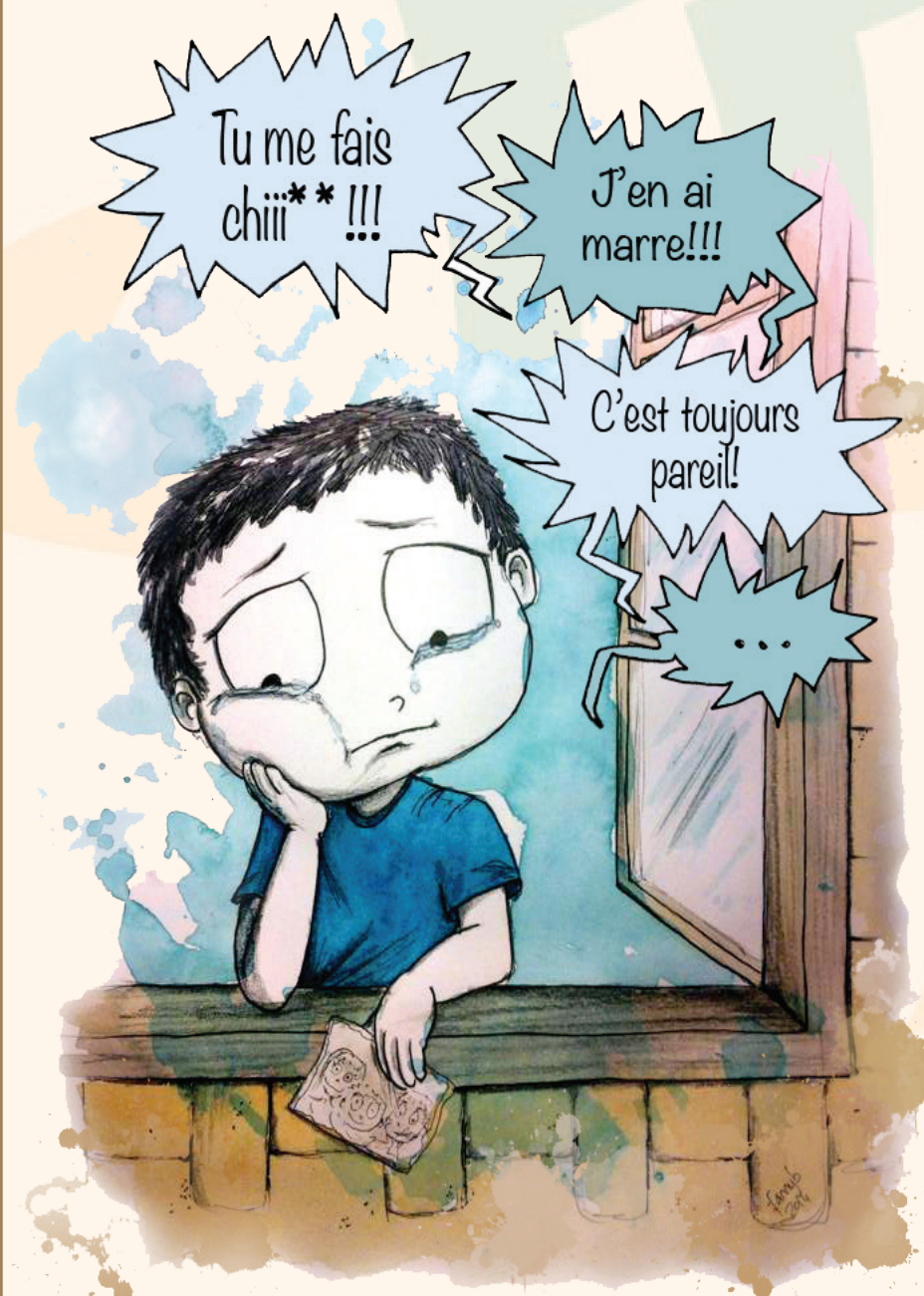
«Quand les parents se séparent»
Ed. Seuil

Jean GRÉCHEZ

«Le maintien des relations parents-enfants à l'épreuve de la séparation»
Ed. Eres, Revue Dialogue no 167

Serge TISSERON

«A quoi nous servent nos enfants?»
Ed. Eres, Revue Dialogue no 125



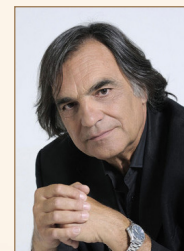


Monsieur Rufo?

Dans une famille séparée, lorsqu'un des deux parents est relativement absent et ne joue pas vraiment son rôle - souvent ce sont les pères qui se voient reprocher cela - quelle doit être l'attitude de l'autre parent?¹

**Professeur
Marcel
RUFO**

Pédopsychiatre



Dans ces situations-là, lorsqu'il est question du père, le rôle de la mère est complexe et très important. Il faut toujours qu'elle maintienne une image paternelle convenable, surtout si le père ne l'est pas. L'image paternelle défaillante qu'elle peut avoir, ne doit jamais être proposée aux enfants. Sinon, de manière paradoxale, l'enfant croira que sa mère est coupable de ce que ne fait pas le père: «c'est à cause de toi s'il ne vient plus! Ce n'est pas lui qui est inconséquent, c'est toi qui ne lui a pas permis de l'être!» Et quelque part, les enfants ont raison: quand on fait des enfants avec un homme, c'est quand

même pour le considérer comme conséquent. Ce n'est pas pour qu'il soit inconséquent! Face à ce discours «il n'est pas ceci, il n'est pas cela...!», on peut se demander: «mais, il était comment avant?» Et quand on vous répond «il a toujours été comme cela!», on s'interroge: «et vous avez fait trois enfants avec lui? Vous aimez les risques!» Si je raisonne comme le fait un enfant, c'est incompréhensible! «Ils ont des photos où ils sont enlacés; je les regarde souvent. Il y a leur mariage où il y avait tout le monde; ils ont eu trois enfants, dont je suis l'aîné et ils en ont eu encore deux! Si au moins s'ils n'avaient eu que moi, il m'aimerait, mon

père, ils'occuperait de moi! Non, ils en ont fait trois. Puis, d'un coup, ma mère dit «il a toujours été comme cela! Il ne s'occupe de rien!». Alors «pourquoi elle en a fait trois? C'est elle le problème! C'est elle la coupable puisqu'elle n'a pas su le garder, elle n'a pas su l'intéresser, et moi, je ferai tout pour qu'il m'intéresse contre elle!» L'enfant cherche toujours la faille chez celui qui justement assure sa pérennité. Il cherche la faille parce qu'il ne comprend pas que quelqu'un soit fragile. Il ne peut pas comprendre un «père inconséquent». Il cherche tout le temps l'erreur du côté de la mère qui s'occupe de lui. ■

1. Extrait des questions posées par le public lors de la conférence du Pr. Rufo le 14 juin 2012, organisée par Couple et Famille

Notre illustratrice



FANNY BOCQUET

expose aux Caves Ouvertes

le 24 mai de 10h à 17h

Cave de Sézenove

89, Vieux-Chemin-de-Bernex

www.fannyb.artblog.fr



Illustrations Fanny Bocquet



«Enfant et séparation»

La séparation de son couple est une période douloureuse pour chacun, même si elle est fréquente aujourd'hui. Pour les enfants, c'est une expérience marquante et une période de grand chambardement qui les oblige à reconstruire de nouveaux repères et une nouvelle vie familiale. Cette constatation, les professionnels de Couple et Famille la font quotidiennement comme d'autres associations travaillant avec les couples et les familles.

Enfant et séparation est une nouvelle prestation à l'intention des parents en instance de séparation ou de divorce, qui a vu le jour à Genève en novembre 2013, grâce au travail collectif de sept associations actives dans le domaine du couple et de la famille: le Centre social protestant, le Planning familial, la Fondation As'trame, la Maison genevoise des médiations, l'Ecole des Parents, l'Office protestant de consultations conjugales et familiales et Couple et Famille.

Cette prestation est inspirée de modèles développés depuis une vingtaine d'années tant en Australie qu'au Canada dans le souci d'agir préventivement sur le bien-être de l'enfant et sur la manière dont les parents peuvent construire une relation parentale sécurisante après leur séparation.

Enfant et Séparation est proposé sous la forme de soirées mensuelles offrant des informations générales sur les besoins spécifiques des enfants selon leur âge, les différents modes de garde et le cadre juridique. Les séances sont animées par les professionnels des associations qui sont à disposition pour répondre aux questions et inquiétudes des parents. Chacun est libre de venir seul ou avec l'autre parent.

La liste des dates peut être consultée sur le site de Couple et Famille et celui des associations formant le collectif.





CSP
CENTRE SOCIAL PROTESTANT

Consultation Couples et Parents

022.807.07.00

Unité de santé sexuelle et
planning familial

Département de médecine communautaire,
de premier recours et des urgences
(DMCPRU)



022.372.55.00



022.340.17.37



MgeM
www.mgem.ch

022.320.59.94



022.733.12.00



OPCCF
OFFICE PROTESTANT
DE CONSULTATIONS
CONJUGALES & FAMILIALES

022.311.82.11



COUPLE ET FAMILLE

022.736.14.55

<p>Où? Restaurant R de Famille rue Götz-Monin 10 1205 GENEVE Bus 1, arrêt «Lombard»</p>	<p>Quand? 2014: 2 juin 6 octobre 3 novembre 1er décembre</p>	<p>A quelle heure? de 19h à 21h</p>	<p>Prix? gratuit sans inscription</p>
---	---	--	--



Médiation familiale: une décision à prendre à deux



**Pierre-Alain
CORAJOD**
*médiateur
familial*

La séparation occupe une place importante en médiation, pourtant le processus couvre un plus large spectre de domaines. Concernant la séparation, à Couple et Famille, les couples viennent principalement en médiation après avoir pris la décision de séparation. La gestion des aspects pratiques (budget et garde des enfants) motive la demande de consultation dans le but d'aboutir à une convention regroupant les décisions liées à l'accueil des enfants ainsi qu'à l'organisation financière.

Mais venir en médiation n'est pas une démarche facile et cela pour plusieurs raisons, dont voici certaines. D'une part c'est accepter de revenir sur le conflit et la peur de soulever à nouveau une cascade d'émotions et de faits désagréables déjà vécus. D'autre part, c'est exposer son espace privé et déposer ses émotions à un inconnu (le médiateur) et à l'autre partie en redoutant d'être jugé ou de paraître vulnérable. Enfin, c'est constater l'échec d'un projet en considérant les pressions familiales et sociales que cela engendre. Et lorsque la médiation est imposée par un tiers, à savoir un tribunal (TPI ou TPAE) ou le Service de Protection des Mineurs (SPMi), c'est répondre à une exigence et entrer dans le processus sous contrainte. Il y a donc de multiples raisons pour ne pas avoir envie de venir en médiation et ce ne sont là que quelques unes.

A ce stade, il me paraît nécessaire de rappeler que la médiation est un outil visant à apaiser des conflits de tous genres entre deux individus au moins: enfants, adultes ou grands-parents. Il s'agit d'un processus pour rétablir une communication suffisante pour exprimer ses ressentis et chercher des issues acceptables par les deux parties. Dans le cadre de la séparation d'un couple qui a des enfants, l'important est de permettre aux enfants de ne pas être mêlés au conflit douloureux. Par son attitude confidentielle, impartiale et neutre, le médiateur accompagne les parties à trouver des solutions provisoires ou définitives dans un cadre sécurisant et bienveillant.

Bien que ces conflits soient souvent destructeurs, je les considère aussi comme des leviers importants pour transformer les relations interpersonnelles. En effet, les conflits provoquent inévitablement des changements dans la relation dont les places doivent être renégociées. Chacun doit «jouer des coudes» pour exister et faire entendre «sa vérité» du différend. Et lorsque les émotions et parfois la violence physique et verbale sont trop intenses, le dialogue est rompu. Venir en médiation pour discuter n'étant pas facile dans ce contexte, j'essaie de promouvoir, si nécessaire, les bénéfices à dépasser les conflits: se séparer de manière plus réfléchie, apaiser ses émotions, clarifier le rôle de chacun, s'interroger sur soi, parler de ses ressentis, être entendu et rendre aux enfants leur place. L'énergie dépensée pour ces objectifs doit être finalement plus importante que la paralysie ou la colère liée à la peur qu'ils engendrent.

Evoqués précédemment, les enfants ont une place particu-

lière. Bien qu'ils «doivent être en congé» comme le dit Jean Van hemelrijck, dont l'interview et les propos traversent l'ensemble de nos articles, ils sont très souvent évoqués et alimentent, même absents, les séances de médiation. Les enjeux sont souvent de taille et se déclinent sur deux plans. L'un «émotionnel» avec des questions du type: «s'ils vivent chez toi, comment est-ce que je saurai qu'ils m'aiment toujours»? Et l'autre plan de type pratique: «je souhaite une garde partagée, mais comment pouvons-nous nous organiser alors que nous vivons à l'opposé du canton»? Le médiateur accompagne constamment le couple sur ces deux plans, les reconnaît en utilisant des techniques très spécifiques. Dans la plupart des situations rencontrées, je constate souvent que la médiation amène soulagement et reconnaissance pour chacun.

Le recours à la médiation est-il toujours adéquat?

La médiation n'est pas toujours possible, notamment lorsque les émotions sont trop vives et la séparation trop «fraîche». La proposition de Jean Van hemelrijck de travailler en parallèle en médiation et en suivi thérapeutique est en ce sens très intéressante. Car lorsque la colère ou les peurs sont trop fortes, il y a nécessité de les déposer préalablement au traitement des questions pragmatiques. Il est constaté que plus ces peurs et les représentations qui en découlent sont formulées, plus les accords ont des chances de tenir sur la durée.

Autre obstacle à la médiation: le recours à une démarche d'action juridique par un avocat dans le même temps qu'une médiation. Les approches ne sont pas les mêmes, voir s'opposent. Si l'avo-



cat est mandaté pour soutenir son client, le médiateur est à disposition pour faciliter le dialogue entre ses clients. Dans un cas semblable, je propose alors de faire une pause du pan juridique pour aider à trouver ensemble des solutions. Rien n'empêche que les avocats soient consultés durant le processus, mais cela se fait dans un cadre bien précis.

moment de la séparation, cela ramène à plusieurs aspects pratico-pratiques dont la remise en question des compétences professionnelles, la reconnaissance du travail effectué auprès des enfants, le sentiment de sacrifice fait par l'un pour rapporter de l'argent et par l'autre d'avoir tout fait pour le ménage et que les enfants puissent grandir dans de bonnes conditions. Et l'exemple n'est pas si caricatural, car je le retrouve très fréquemment.

Avec le temps et le rythme effréné de nos trains de vie, nous

Dans un couple, il me semble également qu'une question centrale demeure la considération de l'autre et de soi. Tenir compte de l'autre, c'est l'accepter tel qu'il est, mais aussi qu'il peut changer, évoluer en fonction de ses rencontres, ses projets. Le couple est contraint de se réajuster en permanence et souvent, nous constatons qu'il demeure figé sur l'image qu'il a de lui au moment de la rencontre. Par manque de temps et d'outils sans doute, le couple a oublié de se voir grandir et de s'accepter évoluer.

De même, la venue des enfants, le rythme effréné des activités professionnelles bottent en touche les temps pour prendre soin de soi - sport, loisirs, vie sociale et culturelle, etc. Il n'est pas rare d'entendre en médiation la phrase: «j'ai mis ma féminité/masculinité et ma vie sociale entre parenthèse pendant trop de temps et maintenant je ne sais plus ce que c'est». Au moment de la crise, resurgissent des rancœurs, des besoins ou encore ces frustrations qui mettent à mal le couple.

Prendre le temps

Venir en médiation, c'est donc accepter de discuter, de faire un break. Mais attention, les médiations sont parfois bien agitées puisqu'elles rejouent les conflits. Nous constatons qu'il y a toujours une différence de rythme entre les partenaires, ce que Jean Van hemelrijck appelle aussi «a-synchronie» du couple. Lors d'une séparation, il y a l'un(e) qui la déclenche et l'autre qui la subit. Subir ne veut pas dire qu'il/elle n'est pas au fait qu'il y a des problèmes, mais qu'il/elle n'a pas pu, vu clairement ou voulu franchir le pas d'envisager une séparation. Tout cela se discute en médiation, d'où la nécessité de prendre le temps suffisant pour exprimer les émotions, les ressentis afin que les accords soient les plus viables et respectueux possibles.

Venir en médiation n'est pas une démarche facile lorsque l'on est en conflit, mais cela peut être un bel outil de prévention ■



Vaisselle, linge sale, enfants et... émotions

L'origine des conflits est, bien entendu, multifactorielle. Le plus souvent, il s'agit d'une accumulation de différents enjeux: Catherine Simonin-Cousin, formatrice, en distingue quatre:

- Enjeux de territoire
- Enjeux de pouvoir
- Enjeux d'opinions, de valeurs et de convictions
- Enjeux liés à l'image de soi.

Il n'est pas bien difficile d'imaginer des scènes illustrant ces enjeux. Prenons quelques exemples que j'entends souvent en médiation: le couple fait le choix que l'un des deux diminue ou cesse son activité professionnelle. Au

nous asseyons bien souvent dans des habitudes confortables ou des actions parfois perçues *a posteriori* comme insignifiantes (vaisselle qui traîne, répartition des tâches ménagères, temps passé à deux ou avec les enfants, discussions autour de la place des beaux-parents, etc.), mais qui provoquent des conflits pouvant prendre des proportions considérables car les enjeux de fond évoqués ci-dessus ne sont pas traités. Cumulés les uns aux autres, ces actions s'additionnent si elles ne sont pas régulées. La médiation peut donc être, non seulement un outil de régulation de la communication dans le couple, mais surtout un espace pour comprendre ce qui se cache derrière ces incompréhensions.



Comment se déroule un processus de médiation?

Une médiation familiale visant la séparation se déroule en trois étapes principales:

- La première rencontre définit les objectifs du processus.
- Dans un deuxième temps, nous travaillons autour d'un budget individuel pour chaque parent ainsi que pour les enfants. Puis, nous abordons les aspects concrets autour de l'organisation d'accueil des enfants chez les parents.
- Sur la base de ces points, peut être envisagée la rédaction d'**une convention**, dans un troisième temps.

Une convention est un document, respectant le cadre juridique du lieu de résidence, dans lequel sont inscrits les accords passés en médiation. La plupart du temps, il est adressé à un juge pour homologation.

On distingue deux tribunaux à Genève:

le **Tribunal de Première Instance** (TPI) qui prononcera le divorce d'un couple marié et le **Tribunal de Protection de l'Adulte et de l'Enfant** (TPAE) qui se prononcera principalement sur le mode de garde des enfants, l'autorité parentale et s'assurera que les besoins financiers des enfants sont couverts.

A Couple et Famille, les statistiques de l'année 2013 montrent que la durée moyenne des processus de médiation est de quatre séances de 1h30. La durée des séances peut sembler longue, mais pourtant, bien souvent, tout n'a pas été dit et un temps supplémentaire serait le bienvenu!

Pour la même année, le coût moyen des séances est de 133.-
Ce coût varie en fonction des revenus cumulés de l'un et de l'autre.

La convention fait l'objet d'une facturation à part, à raison d'une séance et demi par page.

Au final, il ressort que cet outil représente pour les couples un intérêt personnel et financier considérable.



**Béatrice
LEISER**
conseillère
conjugale

Conseil conjugal et séparation feraient-ils bon ménage?

La plupart des couples venant en consultation conjugale ou en thérapie de couple souhaitent travailler, comprendre et si possible surmonter la grave crise qu'ils traversent. Rares sont ceux qui viennent travailler les aspects psychologiques d'une séparation. Si je me réfère à mon expérience clinique du couple, je constate que peu d'entre eux font une démarche de deuil de leur histoire si la séparation est décidée par l'un des conjoints. Cet état de fait peut se comprendre, car d'une part il arrive que l'un des deux partenaires ne soit émotionnellement pas prêt. D'autre part, il se peut également que l'un des deux n'en ressente pas du tout le besoin, ni l'utilité et souhaite se séparer rapidement sans revenir sur le cheminement, les facteurs qui l'ont amené à ce constat: la séparation est la seule issue possible. Ce n'est parfois que bien des mois plus tard, voire des années, que ce travail va s'opérer, par exemple en psychothérapie individuelle.

Par contre, lorsque la demande du couple est conjointe et

que chacun se sent plus ou moins prêt à entendre ce que l'autre a à dire sur le tourment (parfois silencieux, parfois non entendu) qu'il a enduré avant de prendre cette décision, alors le travail de séparation du couple sur le plan psychique, psychologique peut s'opérer. Ce que je constate dans les séances, c'est que cela permet à chaque membre du couple de revenir sur des moments clés de leur histoire où certains événements ont fait basculer l'une ou l'autre personne vers une remise en question profonde de leur vie de couple, de la relation, de leurs désirs. Poser ces événements difficilement vécus par l'un ou par l'autre permettent à la colère, à la tristesse, à la déception de s'exprimer pleinement par des mots dans un cadre contenant, en ayant, cette fois enfin, la conviction d'être entendu et de se sentir respecté.

L'atout dans ce genre de démarche est de retrouver une sérénité, un apaisement face à la violence constatée de l'échec de ce couple, en

comprenant mieux la co-responsabilité mutuelle qui a mené graduellement à la rupture. Travailler la fin du couple conjugal permet également de poursuivre dignement son rôle de couple parental (lorsque c'est le cas), en évitant de faire porter aux enfants la souffrance de la séparation, en réglant les griefs entre adultes d'une manière contenue et responsable. Ce travail de deuil aide aussi les partenaires à ne plus vouloir se «venger» de l'autre; il peut leur permettre, pourquoi pas, d'éviter de reproduire le même schéma dans la prochaine relation et de mieux s'appropriier les mécanismes conscients et inconscients qui les ont conduits à agir de telle ou telle manière avec leur partenaire.

Les couples qui parviennent à effectuer un tel travail ont souvent acquis une maturité émotionnelle importante. Maturité qui leur permet ensuite d'avancer plus rapidement vers un avenir qu'ils tenteront de reconstruire dignement, malgré les difficultés qu'ils pourront peut-être rencontrer. ■



Acte créateur?



**Philippe
MATTHEY**
prêtre

Comment unir ce qui n'est pas deux? Telle est la question que le Créateur a résolue en inventant la séparation. Ce peut être provocateur d'évoquer dans ces lignes le désir de Dieu en ces termes. Mais la vie elle-même n'est-elle pas une vaste provocation?

La vie, nous ne l'avons pas demandée et elle nous est donnée pour en faire quelque chose de bien si possible. Elle est animée, telle est la foi des chrétiens, par un amour premier qui nous vient de Dieu. Et pourtant nous faisons l'expérience de l'exigence de cet amour et de cette vie au rythme des tourmentes de notre quotidien. Notre vie suscite en permanence l'intérêt de Dieu alors que parfois nous ressentons de la lassitude. La vie est chemin de bonheur et nous expérimentons parfois l'échec. La foi chrétienne n'est pas de tout repos: elle nous construit dans la réalité d'une existence qui a besoin de sens. Dieu ne nous caresse pas dans le sens du poil et la foi chrétienne n'est pas un doux message idéaliste et idyllique: l'amour est beau et bon, oui, mais il est aussi le lieu de la souffrance lorsqu'il est blessé. C'est nous respecter dans notre humanité que d'oser l'affirmer.

Nous sommes donc provoqués par la vie dès l'origine et c'est cela qui en est le moteur. Le premier geste du Créateur est de séparer le ciel et la terre, les eaux

d'en haut et les eaux d'en bas, puis de séparer un humain encore informe en masculin et féminin. Oui, c'est la séparation qui donne forme à la vie en général et à la vie humaine en particulier: c'est là que naît l'amour. Car il est relation entre des êtres distincts: on ne pourrait pas aimer son clone... La différenciation entre l'homme et la femme est donc le fondement de notre vie qui, dès son origine, naît d'une relation.

Et ça continue: c'est en quittant son père et sa mère que l'homme devient lui-même porteur de vie et d'amour pour les autres. Séparation nécessaire d'avec les parents, comme au jour de notre naissance où l'acte de couper le cordon ombilical a été nécessaire pour que notre vie se développe en grandissant.



C'est pour cette raison que nous ne sommes pas Dieu: et tant mieux! Dieu ne voulait tout de même pas se créer lui-même: en nous faisant créature, il ouvre la vie à sa liberté d'une relation avec autrui. Toute la Bible, comme notre histoire humaine, nous dit le bienfait de la séparation comme un appel à la vie et à l'amour.

Mais, attention! Il ne s'agit pas ici de faire l'apologie de la séparation toute seule. Si elle est porteuse de vie, c'est parce que la

séparation porte en elle l'appel de l'autre, l'appel à l'autre. La séparation sans la possibilité d'union éclate notre humanité dans des tensions négatives qui peuvent la détruire.

Il y a des séparations dans nos vies et il n'est pas question de les juger; mais de chercher quel sens leur donner... Et c'est là que le message biblique peut nous orienter. Si nous découvrons que Dieu crée en séparant, c'est pour mieux unir les différences. Si l'homme est séparé de ses parents, c'est pour s'unir à la femme. Non pas de façon virtuelle mais en l'inscrivant dans sa chair, c'est à dire dans tout son être. C'est pourquoi Jésus affirme que "ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas!" Ce n'est pas une règle morale, c'est une condition pour que ce qui nous unit soit porteur de vie et de bonheur en nous augmentant de ce que l'autre nous apporte.

Nous avons tous conscience qu'il y a des séparations douloureuses, dans la famille, dans les communautés, dans la société. D'abord, il convient de respecter cette souffrance: c'est, nous le croyons, l'attitude de Dieu face à nous. Alors si nous croyons à ce Dieu d'amour, c'est une bonne occasion de le montrer. Ensuite, il est humain, et en même temps divin, de ne pas céder à la désespérance: donnons une chance à cette force d'unité que Dieu nous insuffle. Elle aura raison de toutes nos divisions, de même que la croix du Christ a eu raison de la mort.

C'est notre foi en ce Dieu mort et ressuscité qui nous permet d'affirmer que ce que Dieu unit est plus fort que ce que l'homme sépare! A nous d'en être les témoins dans notre histoire humaine! ■



Une séparation, c'est ce que j'appelle un film. Un bon, un vrai film...

...car dans un monde où le produit industriel a pris le dessus sur l'artisanat, particulièrement dans le domaine du cinéma, ce film fait du bien. Sans aucun artifice (la 1ère note de musique apparaît au générique de fin), le film est réalisé avec un style très réaliste qui est dû à une excellente direction d'acteurs, à des comédiens au jeu parfaitement subtil et à une mise en scène proche du documentaire qui nous inscrit dans l'instant présent. C'est simple, on croit à tout ce que l'on voit. Même le père malade semble ne pas jouer de rôle.

Ce qui m'a frappé le plus devant une telle leçon de cinéma, c'est que cette histoire d'amour qui n'en est pas vraiment une, est aussi un fait divers qui n'en est pas un. Et c'est là toute la finesse de l'écriture d'Asghar Farhadi. La relation amoureuse n'est pas traitée de manière frontale. Elle prend la forme d'une intrigue secondaire alors qu'elle est très probablement fondamentale pour l'auteur. En nous racontant les périples d'une famille confrontée à l'absurdité d'un fait divers qui pourrait être réglé de façon simple, mais qui tourne au cauchemar, l'auteur pose la question de la valeur et de la solidité du couple d'une part mais aussi du rôle essentiel des enfants dans la relation triangulaire parents-enfants.

Notre équilibre est fragile et si la solidité d'un couple est mise à l'épreuve, la chute d'un des deux individus peut être précipitée de manière spectaculaire. Et si le ou les enfants peuvent avoir un rôle important dans un processus de réconciliation, ici, l'auteur fait le choix d'en faire la victime la moins épargnée du conflit.

Ce choix de l'auteur de laisser le spectateur seul avec le goût amer de l'injustice en proposant une fin ouverte très forte est essentielle pour le film. Avec ce dernier plan, séquence interminable dans la salle d'attente du juge où la fille, (hors champ) doit décider par elle-même de son avenir, on comprend où l'auteur a voulu nous emmener depuis le début du film. Cette fin est pour moi magistrale. Par respect pour ceux qui n'ont pas vu le film, je ne raconterai pas en détails les tenants et les aboutissants de cette scène finale, mais j'insiste sur le fait qu'elle est le signe d'une grande œuvre cinématographique car elle dénonce sans jugement les travers des parents qui ont décidé, pour des questions personnelles, d'infliger à d'autres et en particulier à leurs enfants des souffrances parfois inouïes que personne ne soupçonne en fondant une famille. En faisant ce choix, Asghar Farhadi fige ainsi son point de vue de façon exemplaire, ce qui fait de lui un grand cinéaste. L'Ours de Berlin est donc amplement mérité. ■



Un film d'Asghar Farhadi - 2011

proposé par
**Frédéric
BAILLIF**
réalisateur



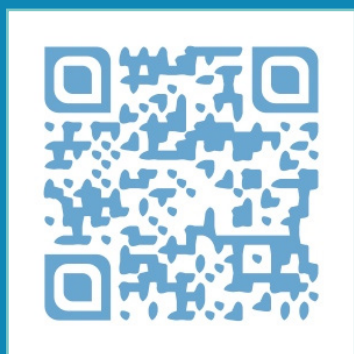
**Vous souhaitez soutenir notre association?
Nous serons heureux de recevoir vos dons sur notre
CCP 12-10967-2**

**Vous souhaitez devenir membre de notre association?
Cotisation annuelle:
Fr. 40,- par personne
Fr. 80,- pour les personnes morales et les associations**

COUPLE ET FAMILLE
Rue du Roveray 16
1207 GENEVE
022.736.14.55
info@coupleetfamille.ch
consultations de
couple - parents - famille
médiation familiale
médiation parents-ados
sur rendez-vous
français - espagnol

**Retrouvez tous les articles
de LA GAZETTE sur notre site**

www.coupleetfamille.ch
<http://www.facebook.com/coupleetfamille>



**PROCHAIN
NUMÉRO
DÉCEMBRE
2014**

**Couple et Famille remercie tous ceux qui soutiennent l'association,
que ce soit par des dons, leur amitié ou de la publicité autour d'eux.**